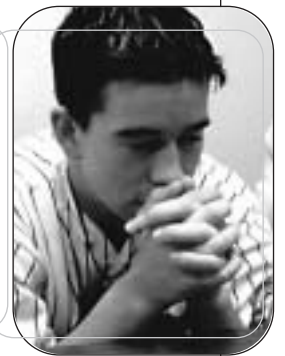
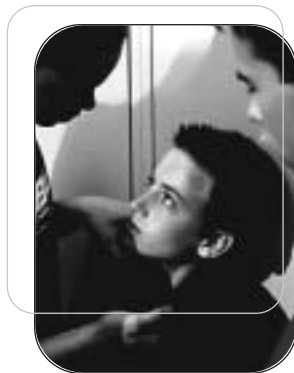




# Guide d'animation

## Le Taxage Passeport du crime



Septembre 2000



## Remerciements pour la réalisation de ce guide d'animation

La Société de criminologie du Québec désire remercier le Centre national de prévention du crime, le ministère de la Sécurité publique du Québec et le ministère de la Justice du Québec pour leur soutien financier, l'Honorable Juge Jacques Lamarche pour avoir brillamment dirigé ce projet, la Commission scolaire de Laval, pour leurs précieux commentaires lors de l'élaboration du guide d'animation et du projet d'évaluation de la trousse de sensibilisation au taxage, ainsi qu'à l'organisme le « GCC La Violence! » et Madame Sandrine Maiffret, étudiante à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et juriste, pour nous avoir apporté leurs expertises lors de la confection de ce guide d'animation.

Nous ne voudrions passer sous silence l'implication généreuse et désintéressée des jeunes étudiants des écoles secondaires Georges-Vanier et Marie-Curie de Laval qui ont agi comme comédiens et aussi comme support technique pour la réalisation de la vidéocassette intitulée « Taxage Passeport du crime ». Par leur enthousiasme, leur professionnalisme et leur sérieux, ils ont démontré clairement que nous pouvons être fier de notre jeunesse.

Merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin nous ont aidés pour ce projet!

# Introduction



Ce guide d'animation se veut un outil à l'endroit soit des professeurs, des intervenants scolaires, des organismes communautaires, des policiers qui veulent faire de la sensibilisation, ainsi qu'à toute autre institution collégiale ou universitaire qui voudront l'utiliser dans des programmes d'enseignement.

Il est un outil pour permettre aux animateurs d'avoir sous les yeux les objectifs à faire passer au cours de l'atelier et les grandes lignes du déroulement de celui-ci. Il propose une façon d'animer les discussions entourant la vidéocassette afin de provoquer une réflexion et une recherche de solutions concrètes et applicables aux conflits dont certains jeunes sont victimes.

Il est à noter que le succès d'une bonne animation dépend d'abord et avant tout des animateurs, de l'intérêt qu'ils portent à la matière et de la préparation qu'ils y ont consacrée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et ayez en tête que tout programme de prévention nécessite temps et énergie, mais que pour chaque problème, il y a une solution. Les jeunes ne vous remercieront jamais assez de consacrer du temps à faire d'eux de meilleurs citoyens et à faire de cette société un endroit où il fait bon vivre.





## Objectif général

- Sensibiliser les jeunes au phénomène du taxage.

## Objectifs spécifiques

- Définir avec les jeunes ce qu'est le phénomène du taxage.
- Énumérer les conséquences d'un taxage pour la victime et pour l'agresseur.
- Permettre aux jeunes de reconnaître l'importance de dénoncer comme étant un des moyens de faire cesser ce genre de délit.

## Durée de l'atelier

- 75 minutes

## Matériel requis

- Des cartons pour que les élèves puissent inscrire leur nom et s'identifier aux animateurs;
- La vidéocassette;
- Les photocopies des questions en prenant soin d'inclure uniquement les questions se rattachant au niveau du jeune;
- La grille de correction du questionnaire.

## Déroulement de l'atelier



1. Les animateurs se présentent et expliquent pour quel organisme ou institution ils travaillent et quelles fonctions ils exercent. Ils présentent le thème de l'atelier et les notions importantes à retenir.

*(Durée : 5 minutes)*

2. Les animateurs demandent aux jeunes de leur donner, dans leurs propres mots, une définition de ce qu'est le taxage. Les animateurs n'ont pas besoin de reprendre les jeunes parce que le film leur permettra de corriger leur propre définition. Par la suite, les animateurs expliquent aux élèves qu'ils visionneront un film et qu'il y aura un questionnaire auquel ils devront répondre par la suite.

*(Durée : 5 minutes)*

3. Les jeunes visionnent le film.

*(Durée : 20 minutes)*

4. Suite au visionnement du film, les animateurs demandent aux jeunes de se placer en équipe de deux ou trois maximum et de répondre au questionnaire. Ils leur mentionnent également qu'ils ont une vingtaine de minutes pour répondre aux questions et que par la suite ils reviendront en grand groupe pour reprendre chacune des questions et compléter les réponses de chacun. Pour ce faire, chacune des équipes devra se déléguer un représentant qui lira les réponses que son équipe aura trouvées.

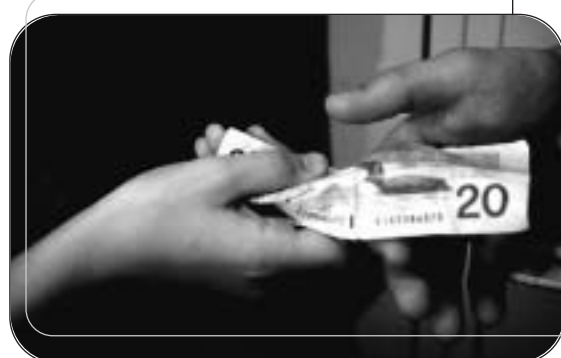
*(Durée : 20 minutes)*

5. Les animateurs demandent aux jeunes de reprendre leur place en s'assurant que toutes les équipes ont bien leur représentant. À tour de rôle, les animateurs demandent aux jeunes de répondre à chacune des questions. Selon sa grille de correction, quand une réponse n'est pas complète, l'animateur doit solliciter les autres jeunes pour la compléter. Si toutefois ceux-ci ne réussissent pas à trouver l'ensemble des réponses pour chacune des questions, les animateurs se doivent de compléter la matière.

*(Durée : 5 minutes)*

6. Retour sur les messages importants à retenir et sur les impressions des jeunes sur l'atelier.

*(Durée : 5 minutes)*





## L'animation

Le terme « animateur » est utilisé pour les personnes qui présenteront l'atelier en classe, ou à tout autre endroit pouvant susciter un intérêt. Le terme « jeune » est utilisé pour définir les enfants et les adolescents qu'ils soient ou non en milieu scolaire. Le terme « groupe » est utilisé pour désigner une classe ou un groupe.

### Préparation à l'animation de la vidéocassette « Taxage : passeport du crime »

- Assimiler la théorie que vous pourrez trouver sur le taxage et renseignez-vous auprès de personnes qui pourraient vous aider. Cela vous permettra de saisir l'essence du phénomène et de pouvoir répondre aux questions des jeunes. Un animateur bien informé est toujours plus crédible. La préparation que vous consacrerez à l'animation de l'atelier aura de l'influence sur votre façon d'animer et sur la participation des jeunes lors de l'atelier.
- Visionner la vidéocassette une première fois sans prendre de notes pour saisir toute la matière. Une deuxième écoute sera nécessaire pour prendre connaissance des éléments pertinents pour l'intervention et l'animation afin de faire le lien entre le film et le questionnaire.
- Prendre connaissance du questionnaire en le faisant soi-même. Cela vous permettra d'assimiler la matière plus rapidement et de prévoir les questions des jeunes.
- La cinquième partie de l'animation de la vidéocassette consiste à revenir sur le questionnaire que les jeunes auront eu à répondre. Il s'agit de reprendre chacune des questions et d'approfondir la matière. Il est important que les deux animateurs choisissent au préalable les questions qui seront traitées en fonction de celles avec lesquelles ils se sentent le plus à l'aise.
- Si l'équipe d'animation est composée de deux personnes (ce qui est un atout en soi), vous devez simuler l'animation de la vidéocassette. Un animateur jouera le rôle d'un jeune pendant que l'autre animateur jouera son propre rôle et vice-versa. Cela vous permettra de répondre à toutes les questions potentielles qu'un jeune pourra vous poser.

## Les conditions à une bonne animation



- Annoncer aux jeunes, une semaine avant la tenue de l'atelier, qu'il y aura un atelier d'animation sur le taxage en expliquant les objectifs ou en posant quelques questions leur permettant d'amorcer une première réflexion sur le sujet.
- L'animation doit être faite par des intervenants significatifs pour les jeunes. De cette façon, les jeunes auront la même vision de trois personnes différentes (y compris l'enseignant ou l'intervenant) et pourront décider à qui ils pourront aller se confier.
- Deux animateurs sont préférables au bon déroulement de l'atelier. Pendant qu'un explique la matière, l'autre observe les réactions des jeunes. L'observation est nécessaire pour s'assurer que les jeunes comprennent bien les notions expliquées.
- Les animateurs doivent avoir avec eux, lors de l'animation, le guide d'animation qui comprend la grille de correction. Ce guide d'animation permet de suivre les étapes du déroulement de l'atelier tout en ayant le temps alloué pour chacune des activités. La grille de correction permet à l'animateur de ne pas oublier des éléments de réponse et d'avoir sous les yeux d'autres questions dirigeant la discussion. Cela dit, l'animateur n'aurait pas avantage à lire sur sa feuille parce qu'il perdrait le cours de la discussion; les feuilles sont là en guise d'aide-mémoire.





## Les qualités d'un bon animateur

- Utiliser le vocabulaire des jeunes. Il est important de vulgariser toutes les notions qui seront présentées en classe. Les jeunes seront facilement déconcentrés par des mots trop compliqués et pourront perdre ainsi l'intérêt du sujet (Ex. : « Qu'est-ce qui pousse un jeune à taxer ou quels sont les motifs qui poussent un jeune à taxer? » plutôt que « Quelles sont les finalités du taxage? » ). Sans toutefois jouer à l'animateur « cool », il est nécessaire d'utiliser dynamisme et humour pour faire passer vos idées.
- Les sujets que l'on traite en atelier de sensibilisation ou de prévention de la violence font souvent référence au vécu de certains jeunes et c'est important de dédramatiser certaines situations sans toutefois les ridiculiser. N'essayez pas de changer le vocabulaire du jeune quand il vous raconte une histoire qui l'a marqué. S'il a pris la peine de se confier, la tâche de l'animateur est de l'écouter.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité, d'imagination et d'humour.
- Utiliser des questions ouvertes plutôt que des questions fermées. N'utilisez pas des questions dont la réponse pourrait être oui, non, vrai ou faux (Ex. : Pensez-vous qu'il est important de dénoncer?). Utilisez des questions qui permettent aux jeunes de formuler une réponse suite à une réflexion (Ex. : Pourquoi est-il important de dénoncer?).
- Lorsque vous ne connaissez pas la réponse à une question qu'un élève vous pose, vous pouvez lui dire que vous allez vous renseigner et revenir avec l'information ou tout simplement le référer à une personne-ressource.

## Lors du déroulement de l'atelier

- L'animateur qui pose une question doit s'assurer qu'elle est bien comprise par tous. Si toutefois les jeunes n'ont aucune idée de la réponse, l'animateur peut reformuler la question ou tout simplement donner un exemple. **L'animateur est là pour favoriser la communication**, pour reprendre en d'autres mots ou résumer les idées émises par les jeunes. Quand le jeune ne connaît pas la réponse, il faut aller stimuler son imaginaire et le placer dans une situation concrète, une situation qu'il connaît ou qui serait facile pour lui d'expérimenter. Des moments de silence apparaîtront si vous n'êtes pas bien préparé pour animer.
- L'animateur doit utiliser les interventions des jeunes pour stimuler la réflexion du groupe. Quand un jeune pose une question, l'animateur peut renvoyer cette question sous une autre forme, à l'ensemble du groupe. Il est évident que chacun des jeunes ne connaît pas toutes les réponses, mais que tous ensemble, ils peuvent parvenir à trouver un très grand nombre d'idées.
- Les messages les plus importants à faire passer sont :
  - Dénoncer est nécessaire pour que l'on puisse faire cesser ce genre de violence;
  - Dénoncer est également important pour protéger les victimes potentielles;
  - Développer chez les jeunes leur sens des responsabilités en tant que citoyen;
  - Le taxage, c'est criminel donc c'est tolérance zéro;
  - Sensibiliser les jeunes à ce que les victimes vivent.
- S'il reste du temps à l'atelier, vous pouvez demander à l'ensemble du groupe de vous raconter des expériences qu'ils ont vécues en tant que taxeurs, taxés ou témoins, ou de raconter des expériences que leurs amis ont vécues.
- Votre animation sera plus efficace si vous la faites en fonction de la dynamique du groupe. Si le groupe est très agité, vous devez avoir une attitude calme. Si au contraire, votre groupe est très amorphe, vous devez faire en sorte de les solliciter en donnant beaucoup d'exemples du vécu de taxeurs et de taxés pouvant capter leur intérêt.





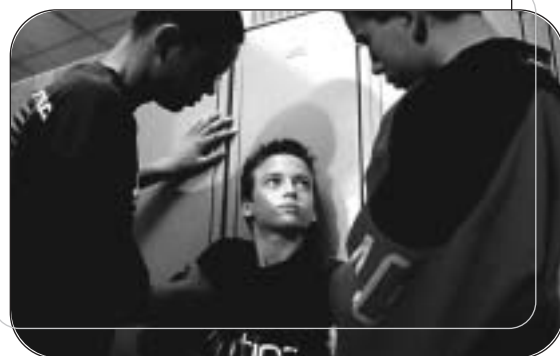
## Assurer un suivi à l'animation

- Revenir avec les réponses aux questions auxquelles vous n'aviez pas pu répondre lors de l'atelier. Vous pouvez tout simplement les citer au responsable du groupe où vous avez fait votre animation.
- Remettre au responsable du groupe une synthèse des objectifs et des éléments principaux qui ont été énoncés en classe pour qu'il puisse assurer un suivi pédagogique.
- Vous pouvez également préparer un mini-test qui serait distribué quelques semaines plus tard pour connaître ce que les élèves ont retenu et pour permettre au responsable d'évaluer son groupe.

## Le questionnaire

- Le questionnaire a été bâti de façon à susciter une réflexion chez les jeunes. L'ordre chronologique des questions est très important. Les questions 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 14 sont destinées principalement aux jeunes de la quatrième année. Il y en a 10 et elles touchent principalement les notions de base à acquérir pour comprendre le taxage et saisir l'ampleur du phénomène.
- Les questions 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 16 s'adressent aux élèves de la cinquième et de la sixième année du primaire. Il y en a 14 et elles permettent aux jeunes de connaître les notions principales sur le taxage, les conséquences pour les victimes et les agresseurs ainsi que l'importance de dénoncer ces comportements.
- Le questionnaire dans son ensemble s'adresse aux jeunes du secondaire. Il y a 17 questions et elles permettent de comprendre les idées principales sur le taxage, les conséquences pour les agresseurs et les victimes, l'importance de dénoncer, mais aussi les motifs qui poussent un jeune à passer à l'acte.
- La grille de correction permettra à l'animateur d'avoir sous les yeux les informations qui doivent absolument se retrouver dans la discussion afin d'atteindre les objectifs spécifiques. L'animateur doit être alerte : si les jeunes n'arrivent pas à trouver toutes les réponses aux questions, il doit par le biais de questions complémentaires arriver à faire ressortir les notions importantes. Faites preuve d'imagination!
- Les questions en italique se retrouvant dans la grille de correction sont des sous questions qui peuvent permettre à l'animateur d'approfondir ou de compléter la discussion.

# Notes





## Taxage Passeport du crime

### Questionnaire

1. À partir du film, donne-moi une définition du taxage.
2. Comment Simon (le taxeur) s'y est-il pris pour intimider sa victime?
3. Dans le film, où se déroule le taxage?
4. Est-ce qu'on connaît toujours ses agresseurs, comme dans le cas de Tania?
5. Pourquoi les trois jeunes du film décident-ils de taxer?
6. Quelles sont les conséquences du taxage pour les victimes?
7. Qu'est-ce que les gens autour de Tania lui suggèrent, lui conseillent?
8. Pourquoi Tania ne veut-elle pas contacter la police?
9. A-t-on raison d'avoir peur de dénoncer son agresseur?
10. Quelle est la différence entre « stoler » et dénoncer?
11. Pour quelles raisons est-il important de dénoncer son agresseur?
12. Est-ce que les témoins d'une scène de taxage ont le devoir de dénoncer les agresseurs?
13. Comment Tania aurait-elle dû réagir suite aux premières insultes de Simon?
14. Comment trouves-tu la réaction d'Imas lorsque les policiers lui disent qu'il doit les suivre?
15. Comment peut-on être complice d'un taxage?
16. Est-ce que tu trouves que le taxage est un geste grave?
17. Es-tu d'accord avec la décision du juge concernant :
  - Simon?
  - Karelle St-Jean?
  - Imas Roberval?





## Grille de correction

1. À partir du film, donne-moi une définition du taxage.

- Le taxage est un vol qualifié, avec menace d'extorsion ou d'intimidation.
- C'est un vol avec violence.
- C'est une menace d'intimidation qui peut se faire autant par le verbal que par le non verbal, c'est-à-dire avec des paroles, des gestes, des regards etc..

2. Comment Simon (le taxeur) s'y est-il pris pour intimider sa victime?

- Il tente de la faire tomber à deux reprises avant d'entrer dans l'autobus.
- Une fois qu'elle est entrée dans l'autobus, il lui fait un croc-en-jambe et puisqu'elle s'excuse, il l'insulte.
- Il lui dit : « Hé Barbie, tu t'habilles pu chez Croteau, ton père a gagné le gros lot ». Et « Hé! Pis moi, tu ne m'invites pas? On sait ben, chu pas habillé comme il faut » .
- Suite au taxage, il lui dit : « Ferme ta gueule tabarnak. Si tu parles, on va t'arranger le portrait ».
- Dans l'école, quelques jours plus tard : « Hé Barbie, où est-ce que tu t'en vas comme ça? Je te l'ai dit que je t'aurais à l'oeil. Faut que je te protège, on ne sait jamais » .



3. Dans le film, où se déroule le taxage?

- Il y a eu d'abord deux taxages. Le premier est celui qui se déroule à l'endroit où il y a les cases de l'école. Il n'y a pas eu de dénonciation pour ce taxage.
- Le second taxage s'est fait dans le parc, près de chez Tania.
- L'intimidation du début et de la fin se fait dans l'école.

*Pensez-vous que si les jeunes qui ont fait le premier taxage s'étaient fait réprimander, il y en aurait eu un second?*

*Peut-il y avoir d'autres endroits où le taxage peut se produire?*

- Dans le métro, dans la cour d'école, au centre commercial, dans les ruelles, dans les endroits où il n'y a pas de témoin et où l'éclairage est insuffisant.



4. Est-ce qu'on connaît toujours ses agresseurs, comme dans le cas de Tania?
  - Des fois, on les connaît et d'autres fois, non.
  - Ce sont surtout des garçons.
  - Ce sont souvent des jeunes plus âgés que nous ou plus fort physiquement.
  - Il peut y avoir des membres de gangs de rue.
5. Pourquoi les trois jeunes du film décident-ils de taxer?
  - Le premier taxage : Pour faire de l'argent.
  - Le second taxage : Pour remplacer le manteau de Karelle.
6. Quelles sont les conséquences du taxage pour les victimes?
  - La perte d'un bien matériel.
  - La peur de revoir son agresseur.
  - La peur de se faire « taxer » à nouveau.
  - Les notes à l'école peuvent chuter.
  - Difficultés de concentration, difficultés à prendre des décisions.
  - Symptômes psychosomatiques tels que maux de tête, maux de ventre ou de coeur, cauchemars, sentiment d'impuissance, insomnie, etc..
  - Peur de sortir ou d'être seul.
  - Isolement, perte de contact avec ses amis.
  - Suicide.
7. Qu'est-ce que les gens autour de Tania lui suggèrent, lui conseillent?
  - D'appeler la police.
  - De le dire à ses parents.
  - D'aller voir un psychologue.
8. Pourquoi Tania ne veut pas contacter la police?
  - « Ils ne me lâcheront pas si la police s'en mêle, je les connais ».
  - « J'ai trop peur ».
9. A-t-on raison d'avoir peur de dénoncer son agresseur?
  - C'est correct d'avoir peur et il ne faut pas avoir honte. Le taxage est quelque chose de grave et on ne sait pas trop ce qui va arriver si on dénonce l'agresseur.
  - Souvent, on croit que les agresseurs ne lâcheront pas prise, mais les policiers estiment que dans la plupart des cas, quand ils s'en mêlent, les agresseurs arrêtent leurs crimes.



10. Quelle est la différence entre « stoler » et dénoncer?

- « Stoler », c'est rapporter un individu dans le but de se venger ou d'obtenir une faveur en échange. Ça peut être aussi pour rire ou pour qu'il se fasse chicaner parce qu'on trouve ça drôle. Il n'y a aucun but utilitaire à « stoler ».
- Dénoncer, c'est une nécessité pour protéger les gens autour de soi, pour vivre en sécurité et pour ne plus avoir peur.

11. Pour quelles raisons est-il important de dénoncer?

- Le taxeur n'a pas respecté mon intégrité physique.
- Le taxeur risque de recommencer et de faire du tort à moi et aux autres.
- Le taxeur risque de taxer plus violemment et de vouloir toujours de plus grosses sommes.
- C'est souvent le premier délit d'un gang de rue, donc il faut arrêter cela avant qu'il ne soit trop tard.

12. Est-ce que les témoins d'une scène de taxage ont le devoir de dénoncer les agresseurs?

- Légalement, un témoin qui n'aide en aucune façon une personne impliquée comme auteur de taxage, ni ne l'encourage, n'a aucune obligation légale de dénoncer les agresseurs. Sa seule présence sur les lieux lors d'une agression ne le rend pas complice ni obligé de dénoncer.
- Cette obligation de dénoncer évoquée à la question pourrait donc être vue sous l'angle d'une obligation morale puisque, en effet, s'il n'y a pas de dénonciation, le ou les agresseurs risquent de refaire du taxage. Nous savons tous que le taxage est un crime et qu'il y a des conséquences graves pour ce genre de délit.

13. Comment Tania aurait-elle dû réagir suite aux premières insultes de Simon?

- S'affirmer ou lui dire d'arrêter de l'intimider.  
*Comment arrive-t-on à faire cela?*

14. Comment trouves-tu la réaction d'Imas lorsque les policiers lui disent qu'il doit les suivre?

- Il réagit pour se défendre, mais aussi parce qu'il se sent coupable. Cependant, quand un délit est commis, on est passible d'être puni.





15. Comment peut-on être complice d'un taxage?

- En aidant quelqu'un à taxer, de quelque manière que ce soit. Par exemple : surveiller les alentours, intimider par sa présence, empêcher la fuite, etc.
- En encourageant quelqu'un à taxer. Mais on ne peut être complice en ne faisant rien pour empêcher une autre personne de taxer, car on n'a pas d'obligation légale de prendre des moyens pour empêcher un crime.

16. Est-ce que tu trouves que le taxage est un geste grave?

- La société considère ce crime comme étant très grave, parce qu'il s'attaque à l'intégrité physique d'une personne. Chez les adultes, ce crime peut être passible de la prison à perpétuité.

17. Es-tu d'accord avec la décision du juge concernant :

Simon?

Parce qu'il a des antécédents judiciaires concernant un vol qualifié.

- **Décision** : Il a un an de mise sous garde en milieu fermé et un an de probation avec suivi.
- **Conditions** : Ne pas fréquenter des gens qui ont des antécédents judiciaires ou des gens qui consomment ou trafiquent de la drogue.

Karelle St-Jean?

Parce qu'elle n'a pas d'antécédents judiciaires et parce que la participation à l'agression est de moindre importance.

- **Décision** : quatre fins de semaine de mise sous garde discontinuée. Quatre semaines de suivi où 2 fois par semaine, elle participera à des discussions de groupe. Un an de probation avec suivi.

Imas Roberval?

Parce qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires, parce qu'il n'a commis aucune violence envers la victime et parce qu'il a collaboré avec la police.

- **Décision** : Un an de probation sans suivi. 40 heures de travaux communautaires.



**N.B. :** Pour ceux et celles qui désirent consulter de la documentation complémentaire au guide d'animation, dans le but de répondre à toutes autres interrogations qu'un animateur pourrait avoir l'intention d'approfondir, nous vous invitons à consulter un texte produit par le Conseil national de prévention du crime. Ce texte est intitulé « L'intimidation et la victimisation : problèmes et solutions à l'intention des enfants d'âge scolaire » (1997). Ce document est disponible sur le site web du Conseil, à l'adresse suivante : <http://www.crime-prevention.org>

Les informations que vous y trouverez vous permettront, nous l'espérons, d'orienter vos pistes de discussion et de bien articuler vos réponses lors de l'animation.

## Questions destinées principalement aux élèves de la quatrième année du primaire

1. À partir du film, donne-moi une définition du taxage.
3. Dans le film, où se déroule le taxage?
4. Est-ce qu'on connaît toujours ses agresseurs, comme dans le cas de Tania?
6. Quelles sont les conséquences du taxage pour les victimes?
7. Qu'est-ce que les gens autour de Tania lui suggèrent, lui conseillent?
8. Pourquoi Tania ne veut-elle pas contacter la police?
9. A-t-on raison d'avoir peur de dénoncer son agresseur?
10. Quelle est la différence entre « stooler » et dénoncer?
11. Pour quelles raisons est-il important de dénoncer son agresseur?
14. Comment trouves-tu la réaction d'Imas lorsque les policiers lui disent qu'il doit les suivre?



## Questions destinées principalement aux élèves de la cinquième et de la sixième année du primaire

1. À partir du film, donne-moi une définition du taxage.
2. Comment Simon (le taxeur) s'y est-il pris pour intimider sa victime?
3. Dans le film, où se déroule le taxage?
4. Est-ce qu'on connaît toujours ses agresseurs, comme dans le cas de Tania?
6. Quelles sont les conséquences du taxage pour les victimes?
7. Qu'est-ce que les gens autour de Tania lui suggèrent, lui conseillent?
8. Pourquoi Tania ne veut-elle pas contacter la police?
9. A-t-on raison d'avoir peur de dénoncer son agresseur?
10. Quelle est la différence entre « stouler » et dénoncer?
11. Pour quelles raisons est-il important de dénoncer son agresseur?
12. Est-ce que les témoins d'une scène de taxage ont le devoir de dénoncer les agresseurs?
13. Comment Tania aurait-elle dû réagir suite aux premières insultes de Simon?
14. Comment trouves-tu la réaction d'Imas lorsque les policiers lui disent qu'il doit les suivre?
16. Est-ce que tu trouves que le taxage est un geste grave?



## Questions destinées aux élèves du secondaire

1. À partir du film, donne-moi une définition du taxage.
2. Comment Simon (le taxeur) s'y est-il pris pour intimider sa victime?
3. Dans le film, où se déroule le taxage?
4. Est-ce qu'on connaît toujours ses agresseurs, comme dans le cas de Tania?
5. Pourquoi les trois jeunes du film décident-ils de taxer?
6. Quelles sont les conséquences du taxage pour les victimes?
7. Qu'est-ce que les gens autour de Tania lui suggèrent, lui conseillent?
8. Pourquoi Tania ne veut-elle pas contacter la police?
9. A-t-on raison d'avoir peur de dénoncer son agresseur?
10. Quelle est la différence entre « stoler » et dénoncer?
11. Pour quelles raisons est-il important de dénoncer son agresseur?
12. Est-ce que les témoins d'une scène de taxage ont le devoir de dénoncer les agresseurs?
13. Comment Tania aurait-elle dû réagir suite aux premières insultes de Simon?
14. Comment trouves-tu la réaction d'Imas lorsque les policiers lui disent qu'il doit les suivre?
15. Comment peut-on être complice d'un taxage?
16. Est-ce que tu trouves que le taxage est un geste grave?
17. Es-tu d'accord avec la décision du juge concernant :
  - Simon?
  - Karelle St-Jean?
  - Imas Roberval?

